



Formations aux Contrats FIDIC

Programme 2017

PARIS

Les 21 et 22 Novembre 2017

(Syntec Ingénierie, 148 Bd Haussmann, Paris 8^{ème})

Module 2
La gestion des réclamations
et le règlement des litiges dans les contrats FIDIC, édition 1999
Le Français et l'Anglais seront alternativement utilisés pendant la formation

Les Maîtres d'Ouvrages publics ou privés adoptent très souvent les conditions de contrat FIDIC (1999) dans leurs appels d'offres et dans la mise en œuvre de projets à l'échelle internationale.

Afin de maîtriser les spécificités de ces contrats, Syntec-Ingénierie, en partenariat avec la Fédération Internationale des Ingénieurs-Conseils FIDIC, organise une session de formation FIDIC.

⇒ **Le Module 2 sur « La gestion des réclamations et le règlement des litiges dans les contrats FIDIC, édition 1999 »**

Cette formation vise à développer les compétences des participants, et à leur faire acquérir les bonnes pratiques, en matière de gestion des réclamations et de règlement des litiges dans le cadre des Conditions de Contrat FIDIC.

Ce module sera illustré par de nombreux exemples & exercices, et s'appuiera sur de nombreuses références prises dans les juridictions de droit civil comme de common law avec jurisprudence à l'appui.

Sessions organisées par : **EXEQUATUR**
(avec la participation de Syntec-Ingénierie)

n° déclaration d'activité : 52 44 07596 44
auprès du Préfet de Région de Pays de la Loire

Module 2
La gestion des réclamations et le règlement des litiges
dans le cadre des conditions de contrat FIDIC, édition 1999
Les 21 et 22 Novembre 2017 à Paris
(Syntec Ingénierie, 148 Bd Haussmann, Paris 8^{ème})

Objet de la formation

Dans tout contrat de construction, de conception – conception, ou de clé en main, des litiges ou des réclamations peuvent survenir, qu'ils soient le fait des maîtres d'ouvrage, donneurs d'ordre - clients privés ou publics, des entrepreneurs ou équipementiers, ou des maîtres d'œuvre intervenant sur le contrat. Cette formation vise à former les participants aux spécificités de la gestion de ces situations de réclamations et litiges dans le cadre des contrats FIDIC, édition 1999.

Le programme débute par un rappel des différents risques affectant un projet de construction, et des principales causes de réclamation au cours de l'exécution du contrat. Il passe ensuite en revue les procédures contractuelles FIDIC applicables aux réclamations & aux litiges en fonction de leurs origines, et notamment celles liées aux délais et aux coûts supplémentaires. La deuxième partie est consacrée au fonctionnement du Comité de Règlement des Différends (le *Dispute Adjudication Board*: sa constitution, ses règles procédurales), ainsi qu'au règlement à l'amiable et à l'arbitrage.

Cette formation est conçue pour fournir aux participants, qu'ils soient Maîtres d'Ouvrages, Maîtres d'œuvre ou Entrepreneurs, les connaissances nécessaires pour utiliser en pleine confiance ces modèles de contrat FIDIC dans ces contextes de réclamations et litiges, dans des contextes de juridictions de droit civil comme celles dites de *common law*.

Le Formateur

Le formateur est mobilisé par la société EXEQUATUR, spécialisée en conseil à la gestion de contrats de construction internationaux. EXEQUATUR intervient en conseil, formation et résolution de litiges sur chacune des étapes de la vie d'un contrat de construction : stratégie contractuelle et de passation de marchés, rédaction de contrat, analyse de risques contractuels avant réponse à AO, négociations & mise au point de marchés, assistance à la gestion d'un contrat, et à la gestion des réclamations et la résolution des litiges.

Vincent LELOUP, Fondateur & associé dirigeant du cabinet Exequatur. De double formation ingénieur (Agro Paris, IGRF), et juridique (MSc. *Construction Law & Dispute Resolution*, King's College, Londres), Vincent est formateur accrédité par FIDIC, et adjudicateur sur contrats FIDIC. Il est également membre du Comité Contrats de FIDIC, qui est en charge du développement et de la mise à jour des contrats FIDIC.

Les supports de formation

Tous les participants se verront remettre les supports suivants :

- *Conditions de Contrat FIDIC applicables aux Travaux de Construction, (anglais & français)*
- *Conditions de Contrat FIDIC applicables aux Travaux de Conception & Construction, (anglais et français)*
- *Transparents & exercices utilisés pendant la formation*

IMPORTANT

Transparents & exercices seront présentés en Anglais, langue principale d'utilisation des contrats FIDIC à l'international, la version Française étant rarement usitée.
Les explications à l'oral seront cependant délivrées en Français
Si cette combinaison Français/Anglais posait une difficulté, merci de nous en informer au plus tôt.

La formation laissera place aux questions des participants,
et de nombreux cas concrets seront présentés

Programme du Module 2

Heure	Journée 1 – 9h-17h30	Heure	Journée 2 – 9h-17h
8h30	Accueil café	8h30	Accueil café
9h	Session 1 <ul style="list-style-type: none"> • Risques projet et leur allocation dans les contrats FIDIC • Motifs de réclamation 	9h	Session 5 <ul style="list-style-type: none"> • Définition d'un litige/différend • Méthodes alternatives de résolution des différends (ADR)
10h45	Pause café	10h45	Pause café
11h05	Session 2 <ul style="list-style-type: none"> • Procédures de réclamation • Réclamations Maître d'Ouvrage / Entrepreneur 	11h05	Session 6 Dispute Adjudication Board <ul style="list-style-type: none"> • Constitution • Obligations & compétence • Paiement
13h	Pause déjeuner	13h	Pause déjeuner
14h	Session 3 <ul style="list-style-type: none"> • Réclamation pour paiement supplémentaire – détermination du quantum 	14h	Session 7 Dispute Adjudication Board <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement & règles procédurales • Opinions et Décisions
15h30	Pause-café	15h30	Pause-café
15h50	Session 4 <ul style="list-style-type: none"> • Réclamations pour extension du Délai d'Achèvement des Travaux • Pénalités de retard • Techniques d'analyse retard • Impact du SCL Delay & Disruption Protocol 	15h50	Session 8 <ul style="list-style-type: none"> • Règlement à l'amiable des litiges • Arbitrage international • Jurisprudences récentes sur contrats FIDIC
17h30	Fin journée 1	17h00	Fin journée 2